



15.05.2020
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avis sur le rapport d'expert relatif à la pandémie

L'Ombudsman de l'Assurance Privée et de la Suva a publié aujourd'hui un rapport mandaté par ses soins traitant de la pandémie. Generali se désolidarise du contenu de ce rapport entre autres parce que l'Ombudsman n'a pas soumis ses conditions générales d'assurance à l'évaluation de l'expert.

Des conditions générales d'assurance claires

Chaque compagnie d'assurance propose dans sa palette de produits des couvertures différentes à des primes différentes (avec également des couvertures de réassurance différentes). Notre solution d'assurance pour les restaurants couvre en principe les conséquences des risques résultant de l'exploitation assurée (par ex. la salmonellose). Elle ne couvre cependant pas celles qui surviennent en raison d'une cause externe et qui sont de ce fait moins prévisibles et moins influençables. C'est pourquoi ces conséquences ont été clairement exclues de notre couverture et nos clients ne paient pas de prime pour de tels risques.

Non-pertinence du rapport d'expert

Nous avons à plusieurs reprises réexaminé notre appréciation juridique en faisant appel à un cabinet d'avocats renommé et nous nous en tenons à l'appréciation juridique décrite ci-dessus. Ainsi, le rapport publié aujourd'hui au sujet de la pandémie ne peut, à notre avis, servir de base à l'évaluation des questions juridiques parce que l'Ombudsman nous a confirmé ne pas avoir soumis nos conditions générales d'assurance à l'évaluation de l'expert.

Examen individuel des annonces de sinistre

En cette situation nouvelle et exceptionnelle pour nous tous, nous maintenons néanmoins un contact rapproché avec nos assurés et avons promis à l'Ombudsman d'examiner chacun des cas soumis à l'organe de médiation de manière détaillée et de tenir compte de toutes les circonstances liées aux cas individuels.

Plus d'informations :

Vous trouverez le communiqué de presse [ici](#).

À PROPOS DE GENERALI

Generali est l'un des plus importants groupes d'assurance et de gestion d'actifs à l'échelle internationale. Fondé en 1831, il est implanté dans plus de 50 pays à travers le monde et affichait en 2019 un chiffre d'affaires total de près de 70 milliards d'euros. Avec près de 72 000 collaborateurs et collaboratrices et 61 millions de clientes et clients, le Groupe occupe une position de leader en Europe et une place toujours plus importante en Asie et en Amérique latine. Generali a pour ambition d'être pour ses clients un partenaire pour la vie, leur offrant des solutions innovantes et personnalisées grâce à un réseau de distribution inégalé.

En Suisse, les origines de Generali remontent à 1887. Generali (Suisse) Holding SA est aujourd'hui présente sur l'ensemble du pays grâce à ses deux sièges principaux à Adliswil et Nyon ainsi qu'un vaste réseau d'agences. Elle accompagne plus d'un million de clients et offre des produits pour toutes les situations de la vie. Notamment des assurances-vie, choses et de protection juridique ainsi que des solutions de prévoyance. En collaboration avec des start-up, Generali développe des produits innovants. En 2018, elle a été le premier assureur suisse à lancer un pilier 3a digital.

Generali (Suisse) Holding SA

Une société du Gruppo Assicurativo Generali, inscrit au registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026.

Generali (Suisse) Holding SA
Media Relations
T +41 58 472 41 60
F +41 58 472 44 25

media.ch@generali.com
generali.ch